



COMMUNIQUE

13 0 MAR 2022

Le Directeur général de l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) informe les administrations et les candidats des pays partenaires à l'inscription aux cycles A, B et C, de l'ouverture du test de niveau d'entrée au titre de l'année scolaire 2022-2023. Les filières ouvertes sont : Finances, Comptabilité, Fiscalité, Economie et développement, Aménagement du territoire et Cadastre.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part au test, les candidats remplissant les conditions suivantes :

I. POUR LES FILIERES COMPTABILITE, FISCALITE, FINANCES, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

1. Cycle A

-Pour les candidats externes (candidature individuelle ou privée)

- être titulaire de la licence en droit ou en sciences économiques et de gestion ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

-Pour les candidats internes (professionnels)

- être intégré dans la Fonction publique ;
- être titularisé dans son emploi ;
- appartenir à la hiérarchie B1 ; A2 ou A3 ;
- avoir une ancienneté de cinq (5) ans au moins à partir de la prise de service (*cette ancienneté peut être ramenée à trois (3) ans si l'intéressé est titulaire d'une licence en droit ou en économie*).

2. Cycle B

-Pour les candidats externes :

- être titulaire du Baccalauréat (BAC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

-Pour les candidats internes (professionnels) :

- être intégré dans la Fonction publique ;
- être titularisé dans son emploi ;
- appartenir à la hiérarchie B2 ou B3 ou C1 ;
- avoir une ancienneté de cinq (5) ans au moins à partir de la prise de service (*cette ancienneté peut être ramenée à trois (3) ans si l'intéressé est titulaire d'un baccalauréat*).

3. Cycle C, être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier cycle (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

II. POUR LA FILIERE CADASTRE

1. pour le cycle A,

- être titulaire d'une licence (LMD) en droit, en économie, en topographie, en génie civil, ou en géographie ou d'une maîtrise en droit, en économie, ou en géographie.
- être titulaire du diplôme du cycle B de l'ENAREF, option fiscalité ou titulaires du diplôme du BTS ou du DTS en topographie et en activité dans les services domaniaux, cadastraux et fonciers et justifier d'une ancienneté de trois ans.

- être titulaire d'un baccalauréat C, D, E ou F et justifier d'une ancienneté de cinq(05) ans au moins dans les services domaniaux, cadastraux et fonciers publics et privés.
2. **pour le cycle B,**
- être titulaire d'un baccalauréat série C, D, E ou F ou d'un baccalauréat professionnel en topographie ou en génie civil ;
 - être titulaire du diplôme du cycle C de l'ENAREF, option fiscalité et justifier d'une ancienneté de trois ans dans les services domaniaux, cadastraux et fonciers publics et privés.
 - être titulaire du diplôme du BEPC et justifier d'une ancienneté de cinq ans au moins dans les services domaniaux, cadastraux et fonciers publics et privés.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ENAREF, datée et signée du candidat et indiquant ses nom et prénoms), son adresse e-mail et son numéro de téléphone, le cycle et l'option (comptabilité, finances, fiscalité, économie et développement), ses catégorie et échelle (s'il est employé) ;
- la dernière situation administrative (candidats professionnels) ;
- une copie légalisée du diplôme requis selon le cycle considéré ou son attestation en cours de validité ;
- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif ;
- une lettre de recommandation ou l'aval délivré(e) par l'autorité compétente (candidats internes)
- un engagement à payer les frais de scolarité dûment signé et certifié par une autorité compétente.

Les frais de dépôt de dossiers s'élèvent à cinq milles (5.000) FCFA.

Les dossiers physiques de candidature seront reçus au Secrétariat de Madame la Secrétaire générale de l'ENAREF tous les jours ouvrables de 7h30 à 15 heures.

Les dossiers de candidature électroniques peuvent être déposés à l'une des adresses mails ci-après : **kmjacqber@yahoo.fr; bassevic@yahoo.fr**

Délais de dépôt des dossiers (physiques et électroniques) : **vendredi 09 septembre 2022 à 16 heures.**

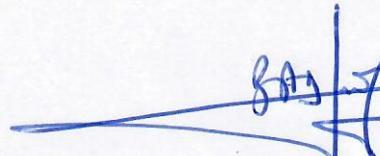
ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves se dérouleront à l'ENAREF le **samedi 17 septembre 2022** selon le programme ci-après :

Cycles	Epreuves	Durée	Coefficients
Options comptabilité, fiscalité, finances, aménagement du territoire, développement local			
C	Dissertation	2H	02
	Epreuve de niveau	3H	03
B (direct ou externe)	Dissertation	2H	02
	Epreuve technique (culture générale et mathématiques)	3H	03
	Dissertation	2H	02

B (professionnel ou interne) Impôts Trésor Finances	Epreuve technique de -Fiscalité	3H	03
	-Comptabilité publique		
	-Législation financière		
A (externe)	Dissertation	2H	02
	Droit ou économie au choix	3H	03
A (interne) Impôts Trésor Finances Economie et développement Aménagement du territoire	Dissertation	2H	2
	Fiscalité	3H	03
	Comptabilité publique		
	Législation financière		
	Epreuve technique		
Epreuve technique			
Option cadastre			
Cycle A	Dissertation	2H	02
	Epreuve technique	3H	03
Cycle B	Dissertation	2H	02
	Epreuve technique	3H	03

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à **7/20** est éliminatoire.


Adama BADOLO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

